

## BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

Prix de vente	Honoraires en % TTC
De 0 € à 50 000 €	12 %
de 50 000 € à 90 000 €	10 %
de 90 000 € à 210 000 €	7 %
de 210 000 € à 400 000 €	6 %
de 400 000 € à 600 000 €	5 %
prix supérieur à 600 000 €	4 %

### Honoraires de location TTC (loi ALUR) à la charge du locataire :

Toulouse et agglomération (zone dite « tendue ») 3 €/m<sup>2</sup> pour l'état des lieux et 10 €/m<sup>2</sup> comprenant :

- les frais de visite
- la constitution du dossier
- la rédaction du bail

soit 13 €/m<sup>2</sup>

### Honoraires de mise en location TTC à la charge du propriétaire:

13 € /m<sup>2</sup> comprenant les frais de publicité, constitution du dossier, état des lieux et rédaction du bail.

### Honoraires d'expertise en valeur vénale :

-sur devis, merci de nous contacter